

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chazemais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 20 janvier 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 26

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., CHARRET T., AGUILLAUME V., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : ABRANOWITCH S. (pouvoir à JP PENAUD), AVELINE P. (pouvoir à S. BOUTET),

Modification de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président rappelle que la Commission d'Appel d'Offres intervient obligatoirement pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dans les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI. La commission est composée de la personne habilitée à signer les marchés et de 5 membres titulaires et 5 suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (article L1411-5 II-a du CGCT). Une modification de la liste des membres titulaires doit être actée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de modifier la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

- Jean-Elie CHABROL, Président en tant que personne habilitée à signer les marchés

Membres titulaires :

- Jean-Pierre PENAUD
- Gérard BOURICAT
- Alain DUBREUIL
- Nadège VERMEZ
- Raymond LAMY

Membres suppléants :

- Jean-Luc DUNEAUD
- Stéphane ABRANOWITCH
- Jean-Michel PALLIOT
- Thierry CHARRET
- Jérôme COULANJON

Pour copie conforme,
Huriel, le 30 janvier 2025
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

